

Grand Rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000
Convention de Berne
Convention de Bonn
Directive Habitats

→ 1304
→ Annexe II
→ Annexe II
→ Annexes II & IV

Liste rouge :

- Monde : préoccupation mineure
- Europe : quasi menacée
- France : quasi menacée

L'espèce fait l'objet
d'un plan national
d'action

PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL

DESCRIPTION

Le Grand Rhinolophe a une taille de 5,4 à 7,1 cm pour une envergure de 33 à 40 cm. Il pèse 15 à 34 g à l'âge adulte, c'est le plus grand représentant de la famille des Rhinolophidés. Au repos, cette espèce s'enveloppe complètement dans ses ailes. Il est doté de grandes oreilles larges et pointues et d'ailes courtes et larges. Son pelage long et épais est de coloration peu foncée : gris brun sur le dos avec des nuances de brun roux à doré et blanc grisâtre sur le ventre.

Longévité : jusqu'à 30 ans.

RÉPARTITION

En France : L'espèce occupe toute la France, mais les populations les plus importantes sont situées à l'ouest du pays. L'espèce a très fortement régressé au cours des dernières décennies.

En Limousin : Bien que bien représenté dans le réseau Natura 2000 du Limousin, le Grand Rhinolophe reste une espèce rare et localisée au niveau régional.

BIOLOGIE

Habitat

On trouve cette espèce dans des lieux boisés à proximité des habitations ou des grottes. Le Grand Rhinolophe est une espèce adepte des vergers, des prairies de pâture ou mixtes bordées par des haies, mais également des bois de feuillus traversés par une rivière.

Activité

Cette espèce se met en chasse peu de temps après le coucher du soleil, au moment où les proies sont abondantes. Les territoires de chasse fréquentés sont les pâtures entourées de haies hautes et denses. La proximité des rivières ou étendue d'eau bordées de végétation lui est aussi très favorable proche du gîte. L'espèce chasse habituellement dans un rayon de 2,5 km autour du gîte et au maximum à 6 km. Dans l'ouest de l'Europe, les Grands Rhinolophes occupent les gîtes d'hibernation de fin octobre à mi-avril. Les gîtes estivaux doivent permettre d'offrir des abris contre les précipitations et des températures basses.

Alimentation

Le Grand Rhinolophe pratique une chasse sélective en privilégiant les grands insectes volants (papillons nocturnes, coléoptères).

Reproduction

La période d'accouplement est en septembre et les naissances ont lieu de mi-juin à mi-juillet-août, mais les dates de mise bas peuvent varier d'une quinzaine de jours (un seul petit par an).

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Les individus qui s'éloignent à plus de 4.5 km de leur gîte rejoignent un abri temporaire, bâtiment, porche ou cavité et s'y repose avant de repartir en prospection de proies. Ces refuges secondaires sont très importants car ils permettent d'exploiter des biotopes éloignés ou permettent à l'espèce de s'abriter en cas de dérangement ou de destruction du site principal.

Espèce

- La naissance des jeunes (mi-juin à mi-juillet) est une période sensible : en cas de perturbations, les colonies se désagrègent au vol dès l'entrée d'un individu (homme ou bête).
- Ses exigences en types de gîtes fréquentés en font une espèce très dépendante des activités humaines.

MENACES

Sur l'habitat

- Les grilles posées pour les protéger occasionnent une gêne pour les regroupements importants favorables à l'abandon de certaines cavités.
- Diminution des zones de pâtures dans les fonds de vallée.
- Traitement des charpentes et traitement chimiques des parcelles agricoles forestières.

Sur l'espèce

- Prédation par les rapaces diurnes et nocturnes (chouette effraie, hulotte) et par les chats.
- Eclairage des bâtiments et des milieux ruraux.
- Collision routière accidentelle.
- Traitement du bétail contre les parasites, utilisation de pesticide, raréfaction de la nourriture.
- Dérangement des animaux en léthargie.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Maintenir des pâtures, des prairies de fauche et des structures linéaires du paysage, limiter la monoculture de résineux.

Gestion de l'espèce

- Conserver des gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit.
- Diminuer les pesticides.
- Conserver les zones de chasses non éclairées lors de projet de développements urbains.
- Créer des passages protégés au niveau des franchissements de routes par les colonies.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité												

 Période très sensible

 Période potentiellement sensible (à définir avec l'animateur du site Natura 2000 concerné)

 Période de sensibilité réduite

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)

Décembre 2014



Avec la participation du
**Groupe Mammalogique et
Herpétologique du Limousin (GMHL)**

Photos
Grand Rhinolophe : GMHL
Fond : GMHL